



PETITE MISE AU POINT

Ayant à plusieurs reprises été interpellée sur l'organisation de la foire de printemps, la mairie tenait à préciser certains points :

- La foire de printemps a été organisée par le CAP (commerce-animation - promotion), association des commerçants et artisans de Bruyères et environs dont Monsieur Kevin GRENOT est le Président élu par les membres du CAP.
- Le domaine public a été mis à disposition sans aucune contribution financière pour la commune. En aucun cas la commune n'est intervenue dans l'organisation de cette manifestation.

Pour terminer sur une note positive, la 67ème foire de printemps a pu avoir lieu grâce au CAP, la municipalité les en remercie.